

BMA ÉBÉNISTE

BREVET DES MÉTIERS D'ART

> Objectifs de formation

Le ou la titulaire de Brevet des Métiers d'Art ébéniste est un professionnel qualifié. Il intervient dans la fabrication de meubles meublants et de meubles d'agencement de prestige dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

- Il ou elle sera capable de :
 - Participer à l'élaboration du cahier des charges répondant à la demande d'un prescripteur, d'un particulier, d'un professionnel ou d'un institutionnel,
 - Participer à la mise au point de l'étude esthétique du projet,
 - Préparer l'ensemble des dossiers techniques à partir de concepts et de normes,
 - Réaliser les plans des ouvrages,
 - Participer à l'élaboration du planning de réalisation,
 - Fabriquer les mobiliers et les agencements fixes ou mobiles intégrant des matériaux variés et réaliser leur finition,
 - Protéger et/ou conditionner les réalisations et les livrer,
 - Installer les meubles d'agencement,
 - Assurer le suivi et le service après vente de la réalisation

> Contenu de la formation

Domaine professionnel

- Préparer fabriquer et installer du mobilier
- Elaborer préparer organiser gérer et présenter un projet de réalisation
- Situer les ouvrages d'ébénisterie dans leur cadre historique des styles des origines à nos jours
- Proposer diverses solutions esthétiques et techniques en lien avec l'ébénisterie et exprimer plastiquement ses recherches

Domaine général

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante étrangère
- Français HistoireGéographie Education civique
- Éducation physique et sportive

Consultez le référentiel : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/HORIZON_stockage_PDF/I_3_3_7_360_annexe_1.pdf

> Poursuite d'étude

DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers
DMA Arts de l'habitat option restauration de mobilier

> Emplois visés

- Ebeniste
- Avec de l'expérience : reprise ou création d'entreprise

> Résultat attendu de la formation

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

> Lieux de la formation

UFA Lycée **PIERRE VERNOTTE**
6 route de Saint-Laurent
BP 80116
39261 **MOIRANS-EN-MONTAGNE**
03 84 42 02 07
www.cs-pvernotte-moirans-en-montagne.eclat-bfc.fr/

> Niveau d'entrée

CAP du secteur

> Niveau de sortie

Niveau 4 (BAC)

> Code formation

Code RNCP : **37494**
Code diplôme : **401-23412**

> Type de formation

Formation diplômante

> Accessibilité handicap

Un référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation

> Début de la formation

Septembre 2024

> Durée de la formation

1350 h - 2 ans

> Contact

www.cfa-academique-fcomte.fr
cfa.academique@ac-besancon.fr
03 81 48 12 30

Coordonnatrices :

Agnès RAGOT (Référénte handicap)
Sandra MONNET

Référent mobilité :

Mickaël LANGLET

Taux de réussite à l'examen 2023

100%

Les +

Compétences rares et recherchées.

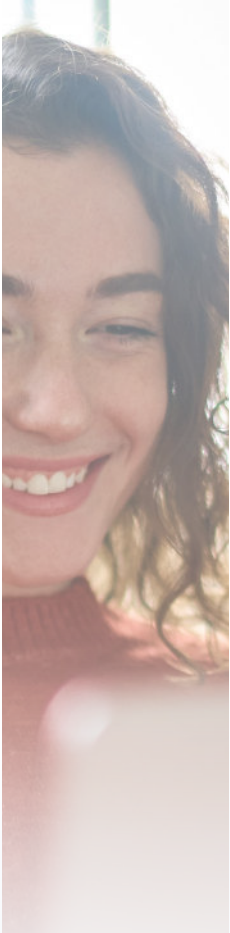


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ACADÉMIE DE BESANÇON
FRANCHE-COMTÉ



> Les modalités

> Pédagogiques

Formation en présentiel basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes en centre complétées par des périodes en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.

Elles s'appuient sur des méthodes de travail actives et participatives afin de renforcer la confiance, dynamiser l'envie d'apprendre, améliorer l'autonomie et favoriser les échanges.

> D'évaluation

Epreuves écrites ponctuelles et épreuves en CCF (contrôle en cours de formation)

> Délais d'accès

Le délai de traitement moyen pour le traitement d'un contrat est de 15 jours. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond à la qualification recherchée.

Les entrées en formation se font en septembre, les entrées hors périodes sont possibles et étudiées au cas par cas afin de pouvoir respecter les conditions réglementaires et celles du référentiel de l'examen.

> D'alternance

Selon les UFA* (Unité de formation par apprentissage) :

- Alternance 3 jours en centre de formation et 2 jours en entreprise
- ou 3 semaines en centre de formation et 2 semaines en entreprise

* Nous contacter et/ou contacter l'UFA concernée

> Profils des intervenants

Équipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.

Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

> Inserjeunes

Consultez les taux d'insertion et de poursuite d'études par formation sur www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0251780Z

(Statistiques pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 cumulées)

> Pré-requis et public visé

Avoir entre 15 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- reconnues travailleur handicapé
- ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
- inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau

Retrouvez l'ensemble des détails des modalités sur notre site internet

Tarif et financement

La formation est prise en charge pour l'apprenti.e par l'opérateur de compétences (OPCO) ou le Service Public. [Consultez la grille tarifaire.](#)

Organisme de formation

CFA académique de Franche-Comté
11 bis rue Nicolas Bruand
25000 Besançon

Siret 182 500 231 00044

> Transport, Restauration et Hébergement

Transport scolaire ou transport de la ville, cantine scolaire ou restaurant scolaire. Veuillez vous rapprocher de votre UFA pour plus d'informations.

> Aides financières et bons plan

Logement, mutuelle santé, permis B, allocations : découvrez les aides sur notre site, rubrique «[Devenir apprenti](#)»

> Conditions Générales de Ventes

Rubrique CGV et Médiation
www.cfa-academie-fcomte.fr/wp-content/uploads/2023/06/GIP-FTLV-CGV-2023.pdf

CFA académique de Franche-Comté - 11 bis rue Nicolas Bruand 25000 BESANCON
www.cfa-academie-fcomte.fr | cfa.academie@ac-besancon.fr - 03 81 48 12 30

L'accueil est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi)